

Compte rendu

Ouvrage recensé :

CORDEY (Jean), conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, *Inventaire des biens de Madame de Pompadour*, rédigé après son décès. Paris, pour la Société de bibliophiles français, 1939, 276 p. in-8

par Pierre Gaxotte

Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 2, n° 1, 1948, p. 124-125.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/801438ar>

DOI: 10.7202/801438ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

CORDEY (Jean), conservateur-adjoint à la Bibliothèque nationale, *Inventaire des biens de Madame de Pompadour*, rédigé après son décès. Paris, pour la Société des bibliophiles français, 1939, 276 p. in-8.

Ce document, déposé dans les archives de Me de Ridder, successeur lointain du notaire de la marquise, n'était pas inconnu. Il a été utilisé notamment par Pierre de Nolhac. M. Cordey le publie avec beaucoup de soin pour une centaine de collectionneurs. Il intéresse le Canada par un petit côté. Les archives de Mme de Pompadour, déposées à son hôtel de Paris, l'Élysée actuel, étaient fort bien tenues. Parmi le détail des valeurs mobilières, on trouve l'énumération des parts qu'elle avait prises, durant la guerre de sept ans, dans l'armement de trente-neuf corsaires, *Achille*, *Louis le Bien-Aimé*, *Sanson*, *Mars*, *Lablaie*, *La Levrette*, *La Comtesse de*

Gramont, etc... Généralement, la part est de mille livres par bâtiment. Parfois, les actionnaires devaient accroître leur mise.

Pierre GAXOTTE.